

Compte rendu de la session d'hiver 2011

Le Message FRI 2012 est sous toit

Après de longues délibérations, le Conseil national et le Conseil des Etats se sont accordés pour ajouter 100 millions de francs à l'enveloppe budgétaire prévue par le Conseil fédéral pour la formation professionnelle en 2012. Cette décision pousse le plafond du domaine formation, recherche et innovation (FRI) vers le haut dans la perspective du Message FRI 2013-2016, qui sera soumis au Parlement dans les mois à venir. Le Parlement débattera en outre de la révision totale de la Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Une année décisive a débuté pour le domaine FRI.

Claude Comina, claudio.comina@netzwerk-future.ch

Décisions du Parlement

Message FRI 2012: 100 millions de plus pour la formation professionnelle

En 2012, la formation professionnelle recevra 100 millions de francs de plus que prévu par le Conseil fédéral dans le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2012. C'est ce qu'ont décidé les chambres fédérales en décembre 2011. La formation professionnelle obtiendra ainsi en 2012 un total de 846 millions de francs. La Confédération peut de la sorte assumer sa participation aux coûts de la formation professionnelle à hauteur de 25%, comme la loi le stipule. Au total, le domaine FRI engendrera en 2012 des dépenses de 6,7 milliards de francs. Les montants financiers croissent de 5,6% par rapport à 2011.

{[Message FRI 2012](#) / [Budget 2012](#)}

Franc fort: l'argent doit être versé en 2012

Le Domaine des EPF et la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) doivent pouvoir reporter en 2012 les montants du programme de mesures contre le franc fort, qui étaient à l'origine limités à 2011. Ainsi en a décidé le Conseil des Etats, qui a adopté une motion ([11.4039](#)) de sa commission des finances. Le Conseil national doit encore se prononcer. Entre-temps, la CTI a annoncé avoir épuisé le crédit.

{Procès-verbal Conseil des Etats [07.12.2011](#)}

La recherche nucléaire sera maintenue

La Suisse doit maintenir la recherche nucléaire malgré sa décision de sortir de l'énergie atomique. Le Parlement a adopté une motion ([11.3564](#)) de l'ancienne conseillère aux Etats

Erika Forster (PLR. Les libéraux-radicaux) qui le demande.

{Procès-verbal Conseil national [06.12.11](#)}

{Procès-verbal Conseil des Etats [28.09.2011](#)}

Participation à une initiative de l'UE pour les technologies énergétiques

Grâce à l'adoption d'une motion ([10.3142](#)) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC), la recherche suisse pourra participer au plan stratégique pour les technologies énergétiques (SET) de l'Union européenne. Le plan SET a pour objectif d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de réduire les émissions de CO2 et de préparer le réseau électrique à des injections toujours plus décentralisées. Dans un premier temps, la Suisse va seulement participer aux projets dans le domaine biomasse.

{Procès-verbal du Conseil des Etats [21.12.11](#)}

Les parlementaires ont également...

... adopté un [postulat](#) du conseiller national Gerhard Pfister (PDC) qui demande au Conseil fédéral d'évaluer la possibilité que les pays voisins de la Suisse participent au financement des coûts de leurs étudiants inscrits dans les hautes écoles suisses.

... adopté, au Conseil national, une [motion](#) du groupe UDC qui vise le renforcement de la place scientifique et industrielle suisse dans les domaines des techniques médicales, de la pharmacie et des biotechnologies. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

... adopté, au Conseil des Etats, une [motion](#) du conseiller aux Etats Claude Janiak (PS), qui demande de reconnaître Bâle-campagne comme un canton universitaire. Le Conseil national doit encore se prononcer.

... renvoyé au Conseil fédéral la partie B de la [réforme](#) de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'objet est ainsi enterré.

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Etudiants étrangers en Suisse

Interpellation [11.4023](#) du conseiller national Gerhard Pfister (PDC). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 9 décembre 2011.

Places d'études supplémentaires et remplacement du numerus clausus

Interpellation [11.3885](#) du groupe PDC. Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 30 novembre 2011.

Places d'études supplémentaires et remplacement du numerus clausus

Interpellation [11.3933](#) du conseiller aux Etats Urs Schwaller (PDC). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 30 novembre 2011.

